

COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 18 septembre 2012

Restauration du lit de la Loire dans la traversée d'Orléans Travaux 2012

Les travaux de restauration des écoulements de la Loire à l'arrière du duit Saint-Charles et en amont du pont George V ont débuté le lundi 17 septembre 2012 pour une durée d'environ 2 mois.

L'objectif de cette opération, réalisée par l'Etat avec le soutien financier de la Région Centre, vise à réduire le volume de la végétation à l'amont du pont George V, afin de faciliter les écoulements en période de crue et de réduire ainsi le risque d'inondation.

➤ *Description des travaux*

Les travaux engagés consistent à couper une partie des arbres qui se sont développés à l'arrière du duit Saint-Charles ces dernières années.

Pour l'exécution des travaux, il sera créé un gué à partir de la cale du quai des Augustins qui se prolongera sur l'île sous forme d'une piste en calcaire. Ces aménagements temporaires permettront le cheminement des engins de chantier.

Les arbres seront abattus et découpés en tronçon sur l'île, puis évacués par camion, via le quai des Tourelles et le quai des Augustins vers un terrain, où ils seront broyés. Les copeaux seront ensuite acheminés vers la filière de recyclage (chaufferie industrielle).



— Abattage et débroussaillage
— Coupe **sélective** et débroussaillage
— Zone protégée (castors)

Les petites branches et les broussailles seront broyées et laissées sur place. A la fin du chantier, le site sera partiellement couvert de copeaux, leur enfouissement n'étant pas envisageable, car cela conduirait à enrichir le milieu naturel. Ils seront devenus inertes avant que la première crue de la Loire ne les emporte, et ne créeront donc pas de dommages au milieu aquatique.

Cette solution a été retenue pour limiter le trafic des camions sur les quais de Loire et minimiser la gêne aux riverains. Elle permet également de préserver l'île en limitant au maximum la circulation des engins de chantier.

Les souches des arbres ne seront pas immédiatement arrachées. Il faudra en effet attendre les résultats du diagnostic archéologique qui suivra l'intervention, avant tout traitement des souches pour préserver les vestiges présents sur place.

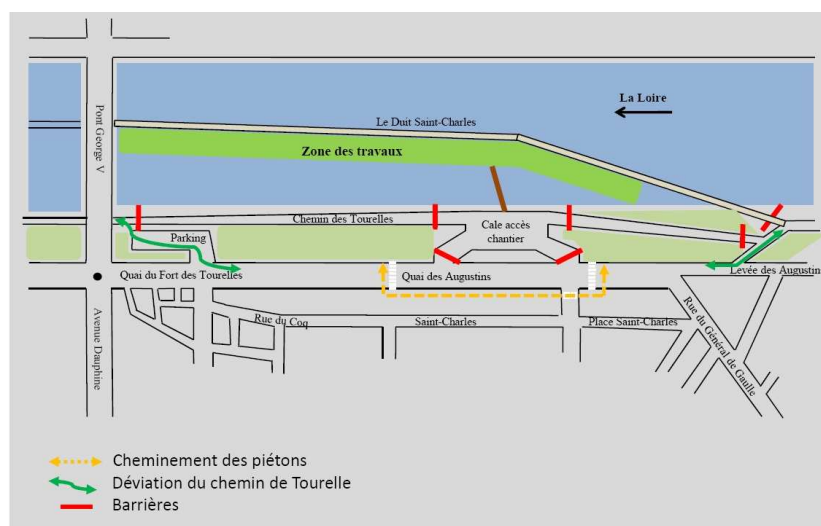
Cette opération de diagnostic archéologique sera menée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles avec le concours de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives pour une durée de 3 semaines. Elle permettra de déterminer avec précision la nature et le nombre de vestiges présents sur le site, qui fut habité jusqu'au Moyen-Age.

➤ **Organisation des travaux :**

Afin de maintenir des conditions de sécurité satisfaisantes, pendant toute la période de travaux :

- Le duit sera fermé au public,
- Le chemin des Tourelles sera fermé au public, au droit du chantier,
- La cale, quai des Augustins, sera interdite au public.

Les travaux pourront être à l'origine de bruit en journée, mais ils ne perturberont pas la circulation sur les quais de Loire.



Modification des circulations piétonnes pendant les travaux

➤ **Pour en savoir plus :**

www.plan-loire.fr/orleans

Contact presse :

Gérard DUSSOUBS – Chargé de communication
Téléphone : 02.36.17.41.27
gerard.dussoubs@developpement-durable.gouv.fr